

plus ou moins lucratifs qu'il entend réaliser par l'élevage des chevaux.

Si le cultivateur a plusieurs juments, il est nécessaire qu'il fasse le triage de celles qu'il veut livrer à la reproduction.

Il faut expulser les vieilles juments, à l'exception de ces excellentes poulinières dont l'expérience a démontré les qualités et qui, quoique fort âgées, donnent et nourrissent tous les ans un excellent produit. En général, celles que l'on conduit aux étalons pèchent plutôt par excès que par défaut d'âge. C'est un défaut qui amène un double inconvénient; ceux qui agissent ainsi, s'exposent à des déceptions certaines, car ces juments sont presque toujours stériles, et en outre elles épuisent les étalons au détriment des jeunes poulinières.

Les inconvénients sont bien autrement graves si on fait saillir des bêtes trop jeunes. Il est prouvé que des bêtes de deux ans, n'ayant par conséquent pas acquis toute leur croissance, donnent naissance à de mauvais produits; leur développement contraire celui de leur fruit; elles mettent bas difficilement, sont chatouilleuses et mauvaises nourrices.

A part le défaut ou l'excès d'âge, il est des vices qui doivent faire exclure les juments de la reproduction. On comprendra, en effet, que toutes celles qui ont un mauvais tempérament, une constitution tarée, des maladies anciennes de poitrine, donnent non-seulement des chevaux mauvais pour le service, mais encore mauvais pour la vente.

Parmi les maladies dont toute poulinière doit être exempte, il en est une, la fluxion périodique des yeux, qui est réputée héréditaire et qui ôte aux poulains toute valeur.

Toutes les juments qui portent aux membres des tumeurs osseuses congéniales, telles que formées, courbes, jades, éparvins, seront également rejetées. Ces défauts se transmettent par voie de génération et portent un très grand préjudice à la vente des poulains qui en proviennent.

A l'égard de la pousse, il existe un préjugé dont beaucoup de cultivateurs sont imbus. Ils croient que cette maladie se guérit ou tout au moins diminue d'intensité par la fécondation. C'est une grave erreur, car non seulement elles restent poussives, mais dans un grand nombre de cas la pousse augmente pendant la gestation. Une jument fortement poussive est impropre à la reproduction et nous devons le repousser comme poulinière. Toutefois on peut faire une concession à l'égard de celles chez qui la pousse n'a pas acquis un degré excessif. Cette maladie n'est pas héréditaire: les juments qui deviennent poussives sont généralement bonnes, et celles qui commencent à le devenir vers sept à huit ans peuvent faire d'excellents produits.

En somme, nous dirons à celui qui possède une jument à formes massives, ou une bête poussive outrée ou fluxionnaire, ou malade, ou fâcheusement tarée: ne les livrez pas à la reproduction, vendez-les. Ayez de bonnes poulinières; elles ne coûtent pas plus à nourrir que les rosses, et elles promettent des bénéfices sur lesquels on peut compter. Il faut que les reproducteurs s'attachent surtout à garder pour la reproduction les pouliches nées chez eux et améliorées, au lieu de les vendre comme ils le font généralement. Ce serait le

moyen de peupler le pays d'une souche d'excellentes poulinières qui réagiraient de la manière la plus favorable sur l'amélioration de nos chevaux.

Résumons les considérations que nous venons de développer dans les deux propositions suivantes:

1^o Les juments poulinières doivent être jeunes, toujours bien portantes et jamais tarées. Une jument ne peut pas être fructueusement livrée à la reproduction si elle a moins de quatre ans, ni, sauf quelques exceptions, si elle a plus de quinze ans. Il faut toujours exclure celles qui sont affectées de quelque maladie, défaut ou vice grave acquis ou congénial.

2^o Il ne faut pas faire servir à produire des chevaux des bêtes que leur conformation massive rend aptes à la production des mules.—(A suivre.)

Exhibition agricole du comté de Témiscouata.

(Voir le numéro 47 de la "Gazette des Campagnes," du 9 septembre dernier.)

Liste des prix accordés à l'exhibition agricole et industrielle du comté de Témiscouata, le 2 septembre dernier:

- Etalons.—1er prix, Chs Bérubé; 2e, Georges Lebel; 3e, Joseph Leblond; 4e, Jos. Roy.
- Juments poulinières.—1er prix, M. Dumond; 2e, Cal. Bérubé; 3e, Frs. Côté; 4e, Ed. Belzile; 5e, Pas. Beaulieu; 6e, Mag. Bélanger.
- Poulins 3 à 4 ans.—1er prix, Joachim St Pierre; 2e, Lazare Gamache.
- Pouliches de 3 à 4 ans.—1er prix, Jos. Albert; 2e, Léandre Pelletier; 3e, Henri Brillant; 4e, Arbo Levesque.
- Poulins 2 à 3 ans.—1er prix, Marcel Lebel; 2e, Basile Côté; 3e, Ths Gagnon.
- Pouliches 2 à 3 ans.—1er prix, Naz. Appril; 2e, Wil. Marquis; 3e, Noël Lafrance.
- Poulins 1 à 2 ans.—1er prix, Arbo Levesque; 2e, Léandre Rioux; 3e, Théod. Dickner; 4e, Pierre Rioux.
- Pouliches 1 à 2 ans.—1er prix, Jos. Dubé; 2e, Cl. Bérubé; 3e, Brasil Côté; 4e, Cy. Dionne.
- Poulins de l'année.—1er prix, Th. Dickner; 2e, Cyprien Dionne; 3e, Alf. Petitgrew; 4e, Noël Lafrance.
- Taureau (Pedigree).—Prix, Clovis Bérubé.
- Taureau 2 à 4 ans.—1er prix, Narc. Chouinard; 2e, Adol. Dionne; 3e, Ed. Morin père; 4e, Th Gagnon.
- Taureau 1 à 2 ans.—1er prix, Th. Gagnon; 2e, O. Malenfant; 3e, W. H. French; 4e, Sim. Rioux.
- Vaches Canadiennes.—1er prix, Rév. M. Dumas; 2e, Ferd. Dionne; 3e, S. Rioux; 4e, Jos. Albert; 5e, Ls Albert.
- Vaches améliorées.—1er prix, W. H. French; 2e, Cl. Bérubé; 3e, Jos. Albert; 4e, Th. Côté; 5e, Eug. Durette; 6e, Lamb. Plourde.
- Génisses, 2 à 3 ans.—1er prix, Oct Malenfant; 2e, Ths Gagnon; 3e, Paul Belzile; 4e, Alex. Appril.
- Génisses, 1 à 2 ans.—1er prix, Ths Gagnon; 2e, Cl. Bérubé; 3e, Paul Belzile.
- Génisses de l'année.—1er prix, Clovis Bérubé; 2e, Ths Gagnon; 3e, W. H. French; 4e, Oct. Malenfant.
- Veaux.—1er Prix, Alph. Bélanger; 2e, Clov. Bérubé; 3e, Ths Dumond; 4e, W. H. French.
- Veaux avec pedigree.—1er prix, Sim. Côté; 2e, Cyprien Dionne; 3e, Rév. M. Dumas.
- Béliers, 3 à 5 ans.—1er prix, Vve H. Rioux; 2e, Narc. Chouinard; 3e, Ths Gagnon; 4e, Ed. Belzile.
- Béliers, 2 à 3 ans.—1er prix, Adol. Dionne; 2e, Alex. Leclerc; 3e, Ths Gagnon; 4e, G. Delisle; 5e, George Dionne.
- Béliers, 1 à 2 ans.—1er prix, Henri Brillant; 2e, J. B. Dumond; 3e, Ans. Rioux; 4e, Vve H. Rioux.
- Brebis, 3 à 5 ans.—1er prix, Marc. Turcot; 2e, Bruno Belzile; 3e, Marc. LeBel; 4e, Ls Belzile.
- Brebis, 2 à 3 ans.—1er prix, Lamb. Plourde; 2e, Bruno Belzile; 3e, Nap. Dumas; 4e, Paschal Beaulieu.
- Brebis, 1 à 2 ans.—1er prix, Adol. Dionne; 2e, Marc. LeBel; 3e, Ferd. Dionne; 4e, George Dionne.